

Émission d'une ristourne de 1 000 000 \$

La ristourne, un des nombreux avantages à être membre Desjardins

Saint-Constant, le 16 mai 2018– Nous sommes heureux de vous informer qu'une somme de 1 000 000\$ provenant des excédents générés au cours de l'exercice financier 2017 sera partagée sous forme de ristournes entre les membres. En effet, les membres de la Caisse des Berges de Roussillon se sont prononcés sur le projet de partage des excédents lors de l'assemblée générale annuelle de leur coopérative le mardi 24 avril dernier au Complexe Roméo-V.-Patenaude de Candiac.

RÉPARTITION DE LA RISTOURNE

Adoptée par les membres lors de
l'assemblée générale annuelle du 24 avril 2018

% DES INTÉRÊTS QUE VOUS AVEZ REÇUS

- | | |
|-----------------------------------|---------|
| • Épargne à terme : | 7,000 % |
| • Régimes enregistrés (RE) : | 7,000 % |
| • Régimes enregistrés (RE) CELI : | 7,000 % |
-

% DES INTÉRÊTS QUE VOUS AVEZ PAYÉS

- | | |
|--------------------------------|---------|
| • Prêts aux particuliers : | 1,845 % |
| • Prêts à termes commerciaux : | 1,800 % |
-

PAR 100 \$ D'ENCOURS MOYEN ANNUEL

- | | |
|-----------------------------------------------|----------|
| • Épargne à terme PGGM des particuliers : | 0,200 \$ |
| • Épargne à terme PGGM des entreprises : | 0,100 \$ |
| • Régimes enregistrés PGGM/CELI : | 0,220 \$ |
| • Autres fonds de Desjardins : | 0,100 \$ |
| • Autres fonds de Desjardins – CELI : | 0,100 \$ |
| • Financement Accord D à la caisse : | 0,100 \$ |
| • Financement Accord D Affaires à la caisse : | 0,100 \$ |

Les ristournes seront déposées dans les comptes des membres de la Caisse Desjardins des Berges de Roussillon **autour du 25 mai 2018**.

-30-

Pour informations :

Équipe des communications
Caisse Desjardins des Berges de Roussillon
Téléphone: (450) 632-2820 poste 7792237